

Signature du Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens Conseil Départemental /Prado Bourgogne

En signant un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de 5 ans « 2018 à 2022 » avec l'Association du Prado Bourgogne, le Conseil Départemental de Saône et Loire confirme son engagement en faveur de la Protection de l'Enfance en danger dans le Département ainsi que sa confiance dans le travail effectué par les professionnels de l'Association du Prado Bourgogne.

Après plus de deux ans de négociations, ce contrat est également un défi pour l'Association qui se doit de respecter les éléments du contrat.

Le CPOM a été signé le mercredi 28 mars au Foyer éducatif la Maisonnée en présence de Madame Frizot, Vice-présidente du Conseil Départemental, Messieurs Rioufol, Directeur Général Adjoint aux Solidarités, Bouillon, Président de l'Association, Izzar, Directeur Général, ainsi qu'avec l'ensemble des Directeurs des Etablissements, Messieurs Decolin, Fritsch, Sangoy et Bedrunes. Madame Joseph, Directrice-adjointe du Pôle Educatif Val de Saône était excusée.

Monsieur Bouillon, Président de l'Association au nom du Conseil d'Administration, a remercié le Conseil Départemental, la Direction Générale du Prado, les Directeurs et Professionnels qui ont permis à l'Association d'avancer dans les négociations en préservant les emplois de l'ensemble des salariés du Prado.

